

Saint André Allas

Compte rendu du Conseil municipal du mardi 26 janvier 2021 à 18h30

Présents : Patrick Salinié, Mylène Galmot, Carine Audit , Solange Lamothe, Régine Brusquand, Céline Duval, Patricia Vinette, Jean - Pierre Gauthier. Dominique Thibart. Philippe Depoix, Didier Vergnoux , Jean-Jacques Albié

Excusés : Jean Luc Roulland, Jean Michel Delpech

Secrétaire de séance : Muriel Manet

Le conseil est assisté de : Cécile Tasset

1) Lotissement « Pech Moulinier »

La surface de chaque lot étant dorénavant effective après passage du géomètre, il convient de fixer le prix définitif de chaque lot au regard de chaque superficie.

Sur les 14 lots mis en vente, à ce jour, 10 lots ont déclenché une promesse d'achat.

2) Personnel communal

Il est nécessaire de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaire au fonctionnement des services.

En raison du remplacement d'un agent décédé, la création d'un emploi d'agent technique territorial à temps complet est validée.

3) Achat de terrain à « La Castagnade »

Pour des raisons de sécurité, il y a lieu d'acquérir une parcelle située sur la voie goudronnée desservant plusieurs maisons du lieu-dit La Castagnade. Cette parcelle d'une superficie de 83m² sera achetée au prix de 5€ le mètre carré pour un montant de 415 €. Le conseil autorise Monsieur le Maire à signer avec le notaire et les propriétaires les documents afférents.

4) Adhésion au service de médecine préventive

La commune est adhérente à la convention du service de la médecine préventive du centre Départemental de La Dordogne. Cette adhésion est renouvelée pour un an.

5) Marché de travaux

Les travaux du lotissement du « Pech Moulinier », ainsi que l'aménagement du carrefour avec la RD 25 et sa sécurisation sont en cours.

Un avenant s'avère nécessaire pour un complément d'aménagements non prévus initialement. Cet avenant est d'un montant de 11 435 €. Ces travaux concernent la création d'un réseau d'eau pluviale recueillant les eaux du terrain situé au-dessus de la boulangerie.

6) Réflexion autour de l'extension de la zone de services de La Boyne

Aujourd'hui, il convient de réfléchir à la meilleure façon d'impulser une dynamique supplémentaire, en faisant de ce site un lieu attractif et forcément utile.

Nous allons solliciter le regard d'acteurs locaux de proximité ou d'autres horizons, qui peuvent poser leur analyse et s'intégrer de par leur pertinence dans une réflexion aboutie.

Le but est de fédérer, faire converger les idées autour d'un projet de halle de producteurs ou tout autre projet, pour que ce soit le reflet d'un souhait commun.

Une réunion, fin février, réunira les personnes désireuses de s'impliquer dans cette réflexion.